

BEAUTIRAN

le mag



Cliché de l'atelier photographique du Printemps des Poètes

JEUNESSE

Des activités culturelles
diversifiées

FINANCES

Maîtrise des dépenses énergétiques
et investissements

SOLIDARITÉ

Un projet de mutuelle
communale



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
L'action de l'équipe municipale va se poursuivre fortement en 2024 en direction de travaux de voirie et de rénovation de nos équipements et infrastructures.

La clôture du budget 2023 nous offre de belles perspectives pour engager

d'importants investissements dans la commune, sans recours à l'emprunt.

Des projets d'envergure ont démarré, comme l'extension du cimetière. Des aménagements de voirie sont à l'essai pour lutter contre la vitesse.

Le printemps étant là, je souhaite un plein succès à nos associations qui organisent leurs manifestations de fin de saison, et à notre comité des fêtes qui vous proposera les traditionnelles fêtes locales du mois

Madame, Monsieur,

Depuis le début du mandat, nous oeuvrons au développement de l'action culturelle en direction de la jeunesse. Notre souhait est de sensibiliser à la diversité de la Culture toutes les tranches d'âge des jeunes Beautiraniens.

Nous sommes particulièrement ravis de voir que les familles nous témoignent de leur satisfaction, notamment à travers leur implication à l'occasion des différents rendez-vous que nous leur proposons.

Mais la plus grande satisfaction reste bien sûr l'enthousiasme des enfants !

Restant à votre service,

Marielle Corbin,
conseillère municipale
déléguée à la bibliothèque

Beautiran infos : Magazine municipal d'informations de la commune de Beautiran
Directeur de la publication : Philippe BARRÈRE / **Rédaction :** Anne-Sophie PERSILLON /
Crédits photos : Anne-Sophie PERSILLON / Shutterstock, autres
Conception : Agence Sapiens / **Impression :** Imprimerie Korus

de mai. Le conseil municipal a voté une enveloppe de soutien à la vie associative légèrement augmentée par rapport à 2023.

Après la période de fortes pluies que nous venons de traverser et qui n'a pas épargné certains d'entre vous, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle saison estivale.

D'ici là, nous vous donnons rendez-vous le 3 mai, à 19h, à l'espace culturel, pour notre rencontre annuelle "Vous avez la parole".

Bien à vous,
Philippe BARRÈRE
Maire de Beautiran

#FINANCES

Zoom sur le budget voté par les élus, les travaux de voirie et de réhabilitation des bâtiments

(p.03)

#PORTRAIT

Un Beautiraniens entraîneur de l'équipe de France de basket en sport adapté

(p.06)

#CULTURE

L'action culturelle en direction de la jeunesse - Une illustratrice beautiranaise

(p.07)

#COMMERCE

Le succès de Cécile Darribet

(p.9)

#ZOOM

L'extension du cimetière communal

(p.10)

#SOLIDARITÉ

Un projet de mutuelle communale - Le développement des ateliers - La semaine Loisirs en Temps Libre

(p.12)

#SERVICES

Un nouvel outil de communication : une application communale pour les smartphones

(p.13)

#ÉLECTIONS

Élections européennes le 9 juin

(p.14)

#INFRASTRUCTURES

Le dossier de la Ligne à Grande Vitesse - Des projets de pistes cyclables

(p.15)

#VIE LOCALE

Nouveau professionnel, vacances d'été pour les jeunes Beautiraniens - Dispositif Argent de poche - Le carnet et le répertoire des associations

(p.16)

#PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la mairie - Numéros utiles - Les dates du Café du maire

(p.19)

#AGENDA

(p.20)

SOMMAIRE

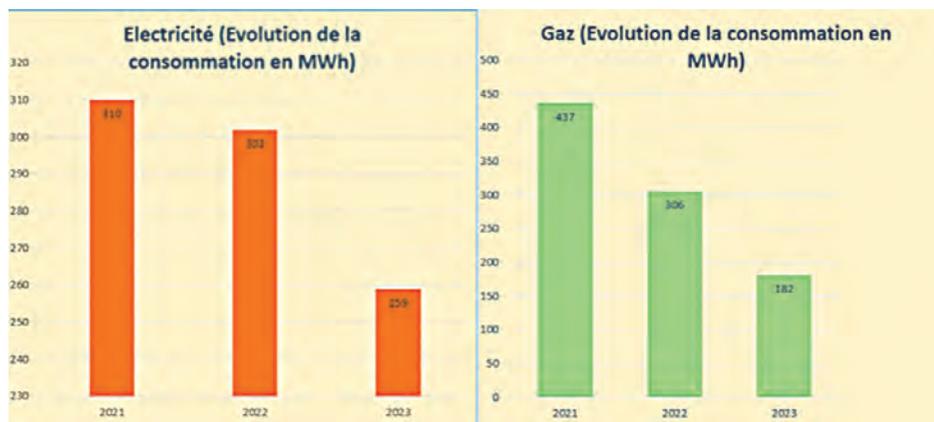
BUDGET 2024 : UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINNE ET PROPICE AUX INVESTISSEMENTS



L'exercice de l'élaboration du budget de la commune n'est jamais simple à réaliser pour trouver l'équilibre imposé entre les dépenses et les recettes. Il y a les urgences à traiter, les voeux formulés par les élus, les services municipaux, les habitants...

Cette année, lors de la séance du vote du budget, le maire, Philippe Barrère s'est satisfait des résultats de l'année précédente. « *En fonctionnement, les dépenses ont été contenues grâce à une baisse des charges à caractère général, en raison, notamment, des renégociations des contrats de services de téléphone, d'assurance mais également d'économies sur les consommables et les énergies* », précise le premier magistrat de la commune.

« *Nous commençons à récolter les fruits des investissements réalisés dans la rénovation énergétique : changement des chaudières aux écoles, installation de pompes à chaleur, programmation des systèmes de chauffage ou encore les travaux sur les toitures. Ces consommations constituent la deuxième ligne, en dépenses, de notre budget de fonctionnement.* » L'exercice budgétaire 2023 permet de dégager ainsi un excédent de fonctionnement de 426 000 €, « *ce qui nous donne la capacité, sans avoir recours à l'emprunt dans un contexte*



Source : Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde.

de forte hausse des taux d'intérêt, de réaliser d'importants travaux de voirie dont le coût est toujours très élevé » (lire page 5).

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX

Les élus ont ainsi décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition des taxes directes locales. Toutefois, prévient Philippe Barrère, « *l'État a déjà annoncé une hausse des bases de 3,9 %* ».

Le budget 2024, qui a été voté par le conseil municipal, s'élève en fonctionnement à 3 157 354,10 € et à 1 815 313,41 € en investissement. Au-delà des travaux de voirie et de rénovation des bâtiments (lire page 5 et 6), le conseil municipal va continuer d'appuyer ses investissements en direction de la jeunesse.

« *Les classes qui ne disposaient pas encore de tableaux numériques vont être équipées. Les centres de loisirs et le Point Jeunes bénéficieront d'achat de matériel divers. Des travaux d'isolation phonique vont être également engagés dans la*

salle de restauration de l'école maternelle. Nous ne lésinons pas sur les dépenses dans ce domaine. Une étude a été réalisée et transmise au conseil de l'école élémentaire : 139 037 € ont été ainsi investis à l'école élémentaire en 2023, soit 2 200 € par an, par enfant. Il s'agit à la fois des équipements, des fournitures scolaires, à la charge de toute municipalité, les sorties à la piscine, l'alimentation (la part la plus importante) ou encore les produits d'entretien... », précise le maire.

Enfin, en ce qui concerne le soutien à la vie associative, l'enveloppe financière a été rehaussée et s'élève à 21 350 €.



LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES, UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale s'attèle à réhabiliter, année après année, l'ensemble des infrastructures municipales. *« C'est un travail titanesque qui mobilise, avec les travaux de voirie, la majorité des investissements financiers. Nous avons déjà investi plus de 900 000 € et il y a encore beaucoup à faire »*, affirme le maire, Philippe Barrère.

Les travaux votés au budget 2024 s'inscrivent dans cette dynamique, qui est associée à la politique d'économies d'énergie, engagée par l'équipe municipale. Petit tour d'horizon...

● FOYER COMMUNAL

Une climatisation réversible a été installée dans le bâtiment qui accueille les associations, le local du comité des fêtes et qui est louée par les particuliers. Le Point Jeunes a été également doté d'une pompe à chaleur.

● PLAINE DES SPORTS

Le terrain d'entraînement de football va être doté d'un nouvel éclairage. L'investissement s'élève à plus de 40 000 €. La municipalité a prévu d'équiper le second terrain par la suite. Une clôture renforcée va être posée.

● ESPACE CULTUREL

Le système de chauffage et de climatisation de la salle culturelle, créé en 2004, était obsolète et tombait régulièrement en panne. Il a été changé, il y a quelques semaines, par une pompe à chaleur. Des travaux de toiture sont également programmés. Ils seront réalisés en même temps que ceux de la Maison des associations.

● MAIRIE

La commune ayant besoin d'un local spécifique pour les archives communales, des travaux vont être effectués dans des bâtiments qui se trouvent



L'esplanade va accueillir un boulo-drome avec deux terrains

à l'arrière du jardin de la mairie. La toiture de ces infrastructures, qui abritent l'espace de stockage du comité des fêtes, va être rénovée.

● PLACE DE VERDUN

Par ailleurs, la commune est propriétaire d'une maison d'habitation, située 3 place de Verdun (joutant le cabinet dentaire). Là aussi, la toiture sera remaniée et la salle principale sera réaménagée. Le coût de la réhabilitation est estimé à près de 79 000 €.

● TOILETTES PUBLIQUES

Situées derrière le local du club de pétanque, les

toilettes publiques vont bénéficier d'une cure de jouvence. Le montant des travaux s'élève à 40 000 €, dont près de la moitié pris en charge par l'État dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

● ESPLANADE

Un boulo-drome, répondant aux normes pour organiser des compétitions, va être créé. Deux terrains de 36 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur vont voir le jour. Le projet a été mené en partenariat avec le club de pétanque. L'éclairage du site municipal sera également remplacé.



Les toilettes publiques vont être rénovées



Installation d'une pompe à chaleur à l'espace culturel

VOIRIE : UNE NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX

Si les travaux d'entretien et de maintenance sont planifiés chaque année dans le domaine de la voirie, la municipalité travaille en parallèle sur des solutions plus pérennes en adéquation avec le type de voies et bien sûr la capacité financière de la commune.

Le montant des travaux de voirie engagés cette année s'élève, ainsi, à plus de 720 000 €.

Le projet de la CAB (Convention d'aménagement de bourg) touche à sa fin avec la réalisation des aménagements routiers aux diverses intersections de la route de l'Aruan et qui sont donc inscrits dans ce budget.

Le deuxième chantier principal reste la réalisation des travaux engagés dans la rue de Crabey, « *comme nous nous y étions engagés et en concertation avec les riverains* », précise le maire Philippe Barrère.

Après les travaux liés aux canalisations d'eau, les réseaux vont être enfouis puis la chaussée va être reprofilée avec la création de places de parking et la mise en sens unique (dans le sens rue de Tous-Vents vers la rue du Puits).

AMÉNAGEMENTS À LA PLAINE DES SPORTS

« *Pour accéder au parking à la Plaine des sports, ce n'est pas toujours facile car l'eau ravine et créé des trous* », explique Jean- Luc Pinton, conseiller municipal. « *Plutôt que de combler régulièrement les trous, nous allons réaliser un revêtement en bicouche qui devrait permettre de résorber le problème pour les cinq à dix années à venir* ».

Toujours à la Plaine des Sports et pour répondre à la saturation du parking, les emplacements en face de l'entrée principale et aux abords du chemin rural vont être stabilisés.

Rue Monplaisir, pour faire face au problème d'évacuation des eaux, un équipement spécifique va être installé sous l'ensemble de la voie et devrait ainsi faciliter le drainage.

Le chemin du Vivier est également à l'étude. Une réunion a eu lieu avec les riverains afin de procéder à la réfection de cette voie. « *Des régularisations cadastrales sont d'abord nécessaires* », précise Jean-Luc Pinton.



SÉCURISATION

Depuis le début du mandat, les élus Beautiranaïens ont engagé diverses actions visant à l'amélioration de la sécurisation et de la réduction de la vitesse. Un système d'écluses (notre photo) a été installé route de l'Aruan à titre expérimental, sur les conseils du Département. Un agencement de quatre gros pots de lauriers roses a été réalisé sur l'olive centrale de voirie aux Aulnes, créant une barrière végétale incitant à ralentir.

Enfin, rue de la Gare, un nouveau sens de circulation a été décidé, notamment pour fluidifier le dépose-minute.



Un nouveau sens de circulation à la gare sera mis en place pour fluidifier le trafic



Des écluses ont été installées route de l'Aruan

THIERRY FABBRO, ENTRAINEUR DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE BASKET EN SPORT ADAPTÉ

Thierry Fabbro est installé à Beautiran depuis plus d'une vingtaine d'années. Discret sur ses fonctions et son palmarès, il n'en demeure pas moins que ce Beautiranaï occupé aujourd'hui le poste d'entraîneur de l'équipe de France de basket en sport adapté, qui a terminé sur la troisième place du podium aux championnats mondiaux, à Vichy !

Sa passion du basket remonte à l'adolescence. « *Cela s'est fait un peu par hasard. C'est ma maman qui m'a incité à jouer au basket quand j'avais douze ans* ». Depuis, Thierry Fabbro n'a cessé d'évoluer dans ce domaine, en cumulant diverses fonctions. Joueur dans un premier temps, il se forme et devient éducateur sportif, puis conseiller technique fédéral au comité de Gironde durant vingt années... jusqu'à ce que le poste d'entraîneur national ne s'ouvre, en 2020, à la fédération française de sport adapté. Thierry Fabbro postule et est nommé !

«UN BASKET QUI A DU SENS»

« *Le sport adapté s'adresse à des personnes handicapées mentalement ou psychologiquement* », précise l'entraîneur. « *Au-delà de l'aspect purement sportif, la pratique sportive leur permet de se sociabiliser. Ces sportifs de haut niveau acquièrent plus d'autonomie avec un impact également sur leur quotidien. Certains sont dans l'équipe de France depuis quatre ans. Désormais, ils arrivent à prendre le train tous seuls pour les entraînements qui ont lieu à Poitiers. Par ailleurs, le handicap mental fait souvent peur car invisible. Ici, ils sont valorisés* », souligne-t-il.

« *C'est tout aussi enrichissant pour le staff sportif et l'encadrement. Je n'ai aucun problème de motivation. Les joueurs sont très investis ; leurs*

valeurs sont saines et humaines. Ce qu'il nous faut gérer en revanche, ce sont leurs émotions donc on travaille avec l'aide d'un psychologue et de différents intervenants ».

Thierry Fabbro parle de cette aventure avec ferveur. Il n'hésite pas à intervenir dans les établissements scolaires, lorsqu'on le lui demande. Les écoliers beautiranaï de CE2, CM1 et CM2 en savent quelque chose puisque l'entraîneur de l'équipe de France est venu les rencontrer et discuter avec eux, dans le cadre d'un projet de sensibilisation au handicap mental.

Ce Beautiranaï est un véritable ambassadeur du sport adapté, qui « *souffre surtout de manque de moyens ! C'est une petite fédération multisports. En basket, seuls deux clubs proposent une section sport adapté en Gironde : à Pessac et Barie-Castet* ».

REÇUS À L'ELYSÉE !

Cette équipe de France, en tout cas, tient toute ses promesses et accumule les bons résultats et titres. Jugez plutôt ! Les basketteurs sont rentrés des championnats mondiaux (Virtus Global



Games) avec la médaille de bronze !

Le président, Emmanuel Macron, a d'ailleurs tenu à les recevoir à l'Élysée, au mois d'octobre, pour les féliciter !

En mars, en Pologne, lors des championnats d'Europe en 3 contre 3, les Français ont rapporté deux médailles, d'argent et de bronze.

Thierry Fabbro ne cache pas sa fierté de voir ses joueurs, « *ces personnes extraordinaires* » obtenir d'aussi bons résultats.

Nul doute que l'équipe ne s'arrêtera pas en si bon chemin...



UNE VÉRITABLE POLITIQUE CULTURELLE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE



Eveiller la jeunesse à tous les genres culturels... Le pari est réussi pour les élus beautiranaïsi. Il faut bien admettre que l'offre culturelle à destination des jeunes est particulièrement large et diversifiée. Une des portes d'entrée à cette sensibilisation à la Culture est la bibliothèque.

La structure municipale accueille ainsi les élèves de l'école maternelle et élémentaire une fois par mois. Une "tradition" qui familiarise les enfants avec la bibliothèque, le prêt des livres et la lecture sur place. La bibliothécaire guide les lecteurs selon leurs goûts mais aussi selon les projets des enseignantes.

Parallèlement, des actions sont menées en partenariat avec l'école. C'est le cas, récemment, avec le Printemps des Poètes au cours duquel les enfants ont réalisé des travaux qui ont été exposés, ou encore à l'occasion de la Nuit de la lecture et de la Fête du livre.

En dehors du temps scolaire, diverses animations leur sont aussi proposées. Elles concernent toutes les tranches d'âge et sont fréquentes, si bien qu'il ne se passe pas un mois sans qu'un atelier ne soit organisé : arts plastiques, bulles musicales, dictée dessinée, stop motion (vidéo)...

CINÉMA ET SPECTACLES

Au-delà du programme de la bibliothèque, les séances cinéma, organisées par BeautiCiné, sont entrées dans les habitudes de sortie pour les enfants. « *Nous veillons à proposer des films pour les différentes tranches d'âge* », précise Marielle Corbin, conseillère municipale déléguée à la bibliothèque et en charge de BeautiCiné. « *La sélection*

est réalisée par un groupe de volontaires qui se réunissent pour discuter de la programmation afin qu'elle soit originale et sorte des grands succès. C'est la volonté d'offrir aux jeunes la possibilité de voir des films différents de ce qu'ils regardent habituellement ».

Le concept séduit les spectateurs si l'on en juge par la fréquentation en constante augmentation. Avec toujours ce souhait de montrer toute la palette culturelle qui s'offre à tout un chacun, les jeunes peuvent également, depuis l'année dernière, assister à des retransmissions de ballets en direct de l'Opéra national de Bordeaux ! Le festival Méli-Mélo et la Fête de la Musique viennent compléter cette offre. D'autres spectacles, inscrits dans le Coteac (Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle) sont aussi présentés.

Dans le cadre du projet municipal de développement de la Langue des Signes, les enfants sont également associés, notamment à travers les contes signés. Les initiatives ne manquent pas.

Cette année, il est ainsi question de proposer un mini concert autour de la musique classique "Les caprices de Marianne" pour les "bébés mélomanes" ou une séance contes et yoga ! Preuve, s'il en fallait, que la Culture a toute sa place dans les petites communes !



NORA DUVERNEUIL : UN COUP DE CRAYON PROMETTEUR

« *Enfant, j'étais timide... et puis, j'ai découvert le dessin* ».

Âgée d'à peine 24 ans, Nora Duverneuil vient de signer pas moins de trois ouvrages en qualité d'illustratrice avec trois maisons d'édition !

Celle qui a suivi toute sa scolarité à l'école élémentaire et maternelle de Beautiran et dont les parents habitent dans la commune, raconte comment le dessin l'a aidée et lui a permis de pouvoir s'exprimer. C'est aussi l'histoire de la richesse du tissu associatif à Beautiran. Et pour cause ! Nora Duverneuil a suivi ses premiers cours avec Marie-Pierre Lévêque, au sein de l'association Astelle, animée désormais par Sandra Régnier. « *Marie-Pierre Lévêque m'a donné le goût de l'art et de la peinture et m'a permis de développer ma créativité* », raconte l'illustratrice.

Le baccalauréat en poche, Nora Duverneuil suit des études d'art. Elle choisit de se spécialiser dans l'illustration et plus précisément la littérature Jeunesse, notamment « *parce qu'il y a beaucoup de couleurs* ». Elle effectue un stage, à Bruxelles, dans la maison d'édition Alice Jeunesse qui vient confirmer son choix. Depuis, trois maisons d'édition lui ont fait déjà confiance ! En mars, deux livres qu'elle a illustrés sont sortis en librairie : "Marius Minus" aux éditions Auzou, écrit par Virginy L. Sam et "Madame Bernard", de l'autrice Mélodie Malt (édition Maison Lison). Elle travaille actuellement sur



un roman pour Alice Jeunesse.

Nora Duverneuil se réjouit, et on la comprend, de pouvoir travailler dans ce qui est pour elle une passion...

RENCONTRE ET DÉDICACES

On pourra rencontrer cette jeune illustratrice, samedi 1^{er} juin, à l'occasion d'une rencontre dédicace qui aura lieu à la bibliothèque.

NOUVEAU LIVRE DE MARWIL HUGUET

L'autrice beautiranaise, Marwil Huguet, signe un nouveau livre "L'être de l'arbre à l'homme", contes et autres histoires vraies, aux éditions Le Trouve Feuille.

PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX AU PROGRAMME

La municipalité a, d'ores et déjà, programmé plusieurs manifestations jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Le 25 mai, la deuxième édition de la **Fête de la Nature** aura ainsi lieu : à 10 h 30, à la bibliothèque, bain de gong ; à 14 h, parcours "nature" avec l'association Les fresques de l'église Saint-Michel. A l'espace culturel, avec BeautiCiné : projection du film Jeune Public Pachamama», à 16 h, suivi du documentaire "La Panthère des neiges", à 18 h.

Fête de la musique : organisée par la municipalité, le 21 juin, à partir de 18h, la municipalité organise la Fête de la musique à la Guinguette du Tuquet, avec, pour les enfants, la C^{ie} Gaviat et Phacochère qui présentera "Le Voyage de Bavard et Muet" suivi du concert du groupe Bonkers.

Feu d'artifice : le 13 juillet, à 23 h, au lac, après la sardinade du comité des fêtes

Forum des associations : le 6 septembre, à partir de 16 h 30, aux Jardins du Languit. La manifestation permet à la fois de découvrir les activités proposées à Beautiran et de s'inscrire.

En direct de l'opéra national de Bordeaux : en partenariat avec "**Bordeaux Live Opéra**" et Ici, aussi, retransmission, en direct de l'opéra national de Bordeaux, d'un spectacle, le 20 septembre à l'espace culturel.

Semaine Loisirs en Temps Libre : du 30/09 au 05/10 avec diverses animations pour les seniors (lire page 15)

Octobre rose : le 20 octobre, randonnée organisée en partenariat avec la commune d'Ayguemorte-les-Graves, les tricoteuses de la bibliothèque municipale et l'association Couture Plaisir.

Plusieurs rendez-vous sont proposés également à la bibliothèque (lire page 20) ainsi que par BeautiCiné.

CÉCILE DARRIBET A TROUVÉ TOUS LES INGRÉDIENTS DE LA POTION DU SUCCÈS !



Les esprits chagrins disaient que le commerce ne tiendrait pas longtemps. C'était sans compter sur l'enthousiasme et l'opiniâtreté de cette Beautiranaise. Cinq ans après l'ouverture de sa boutique Baguettes et Sortilèges, Cécile Darrivet arbore un large sourire. Et elle a bien raison !

Jugez plutôt. À l'angle de la RD 1113 et de la rue de Balambits, Cécile Darrivet pensait, à l'origine, consacrer son activité au monde d'Harry Potter, « ouvrir une boutique pour les passionnés, les Potterhead ». Aujourd'hui, l'enseignante accueille un nombre incalculable d'objets de l'univers du héros de J. K. Rowling mais aussi une salle consacrée à des ateliers de fabrication de potions, un étage dédié aux séries télévisées, un espace Disney, un autre pour les Marvel ou encore pour les mangas... Bien évidemment, tout ne s'est pas fait d'un coup de baguette magique ! Cécile Darrivet n'a pas compté ses heures, « mais le plus important était de partager ma passion ». Elle a dû passer l'épreuve du Covid avec la fermeture du magasin, a cherché par monts et par vaux dans toute la France la fameuse Ford Anglia, réplique à l'identique de la voiture du film Harry Potter et la Chambre des Secrets que l'on peut voir désormais sur le parking du magasin... et il a fallu aussi faire face à de nouvelles boutiques concurrentes, aujourd'hui, fermées pour la plupart.

Et pourtant, « tout va bien », lance-t-elle. Les visiteurs ou habitués, des environs, de toute la France et beaucoup de l'étranger l'été, poussent la porte du magasin, devenu désormais une référence, pour acheter un objet fétiche, un déguisement et pour se retrouver. C'est sans doute ce qui fait la magie de ce lieu, cette propension de Cécile Darrivet, assistée désormais de Léa, salariée, de transmettre sa passion de ces univers qui permettent, aussi, de replonger en enfance...

CINQ BOUGIES SOUFLÉES AVEC UN ACTEUR D'HARRY POTTER

Pour souffler ces cinq bougies, ce n'est ni plus ni moins que l'acteur Mark Williams, alias Arthur Weasley, qui a fait le déplacement. Un rêve pour la commerçante beautiranaise et pour tous les fans ! Tant et si bien qu'en trois semaines, les 400 billets pour rencontrer l'acteur sont partis « Tout est possible du moment qu'on a assez de cran », lançait Harry Potter dans "Harry Potter et l'ordre du Phénix". Le moins que l'on puisse dire, c'est que Cécile Darrivet a retenu la leçon. Mieux. Elle en a fait son leitmotiv avec à la clé le succès...



La présence de l'acteur incarnant Arthur Weasley a suscité beaucoup d'engouement... Plus d'un millier de personnes sont venues assister à l'événement.





| CIMETIÈRE : UNE NÉCESSAIRE EXTENSION

La municipalité travaille sur l'agrandissement du cimetière sur une parcelle qui avait été réservée à cet effet. Des études sont en cours et une enquête publique sera ouverte.

Parce que chaque habitant a été ou sera confronté un jour au deuil et aux démarches liées au décès d'un proche, il est apparu important de consacrer le dossier de ce magazine à ce sujet afin que, autant que possible, chacun connaisse un peu mieux les formalités et les dispositions prises à Beautiran.

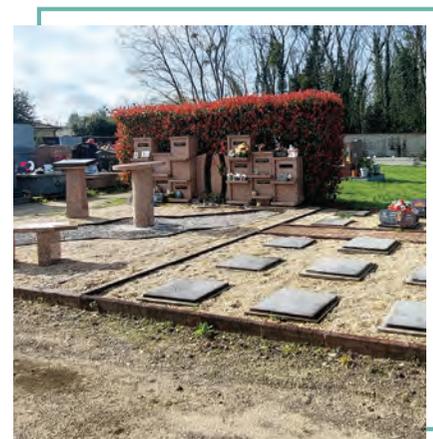
UN PEU D'HISTOIRE

Le cimetière de Beautiran était situé jusqu'en 1864 (source Beautiran, mémoire d'un port des Graves) autour de l'église. Il est désormais situé route de l'Aruan. Plus d'un millier de personnes

reposent dans le cimetière actuel. On y trouve aussi cinq tombes de soldats morts pour la France durant la Première Guerre mondiale. Chaque année, les élus et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes y déposent un bouquet le 11 novembre.

DES CONCESSIONS AUX CAVURNES

Plusieurs choix sont possibles à Beautiran pour les funérailles : acheter une concession dite "pleine terre", un caveau, une case dans le columbarium ou une cavurne.



UN AGRANDISSEMENT ENCADRÉ PAR LES TEXTES LÉGISLATIFS

Les cimetières sont des lieux publics qui remplissent une mission de service public. Le code général des collectivités territoriales (CGCT) réglemente donc toute la gestion et l'aménagement de ces lieux.

Des dispositions du code civil, notamment concernant le respect des défunts, sont également applicables. Toutes les communes sont dans l'obligation d'avoir un cimetière qui est placé sous la responsabilité du maire en ce qui concerne la police des lieux et du conseil municipal pour la gestion, l'aménagement et l'entretien.

Ainsi, comme stipulé dans le CGCT, la commune doit disposer, dans son cimetière, d'un espace disponible représentant cinq fois l'espace nécessaire pour le nombre d'inhumations de l'année précédente. C'est pour cette raison que le projet d'extension a vu le jour.

Des études de terrain et une enquête publique auront lieu. La préfecture donnera ensuite son avis puis le conseil municipal prendra une délibération pour acter cette extension.



Il existe actuellement 530 concessions dont une soixantaine disponibles qui sont réparties entre les concessions pleine terre (de une à quatre personnes pour trente ans) et les caveaux (concession avec une cave en béton, accueillant de un à six défunts pour trente ans). Au fil du temps, les souhaits concernant les obsèques des personnes décédées ont évolué, avec, notamment, de plus en plus de demandes d'incinération. Pour répondre à ces besoins, la municipalité a procédé à des aménagements.

En 2011, un columbarium de quinze cases a vu le jour permettant d'accueillir des urnes. Un espace de dispersion a été également créé.

En 2019, les élus décident de proposer des cavurnes, un emplacement au sol permettant de déposer des urnes. Il est possible d'acheter une concession (pleine terre, caveau, case dans le columbarium, exceptée une cavurne) au préalable. Il faut, pour cela, se rendre à la mairie pour effectuer les démarches. Selon le choix, les tarifs sont différents et varient de 135€ pour une concession pleine terre pour trente ans à 680€ pour une case au

columbarium (pour trente ans également)*. Un arrêté d'attribution est remis à l'acheteur, appelé alors concessionnaire.

Les concessions sont attribuées par ordre de disponibilité. Il n'est donc pas possible de choisir son emplacement. Lorsque la concession arrive à échéance, il est nécessaire de procéder au renouvellement. Si ce n'est pas réalisé dans les deux années suivant la date d'échéance, une procédure de reprise de la concession est opérée. Les défunts sont déplacés dans l'ossuaire communal.

LES DÉMARCHES

Lorsqu'un deuil survient, plusieurs démarches sont à accomplir selon les cas.

Il est d'abord nécessaire de prendre contact avec une entreprise de Pompes Funèbres. Ces dernières sont soumises à une habilitation funéraire, délivrée par les services de la préfecture. Si la famille détient une concession et que le défunt a droit à y reposer, toutes les démarches sont réalisées par les Pompes funèbres en lien avec la mairie.

Si ce n'est pas le cas, la famille doit se présenter en mairie mais uniquement pour acquérir la concession qu'elle souhaite.

DEVOIR D'ENTRETIEN

Les concessionnaires ont la responsabilité de l'entretien de l'emplacement qui leur a été attribué. De nombreuses règles figurent dans le règlement du cimetière (*) à ce sujet afin de garantir « *la décence du cimetière, la sécurité des personnes et des biens* » et de ne pas nuire « *à la salubrité publique* ».

Dans le cimetière, ouvert tous les jours en continu, des arrosoirs (se munir d'un jeton de caddie) et un point d'eau pour les plantes sont mis à disposition des personnes venues se recueillir. Deux poubelles sont installées aux entrées.

Le saviez-vous ? Pour entretenir les sépultures, il est possible d'avoir recours aux gazonniers. Il s'agit de personnes dont le travail est d'entretenir des tombes. Diverses entreprises existent en Gironde.



EN SAVOIR PLUS ...

(*) Les tarifs et le règlement du cimetière sont disponibles sur le site : www.mairie-beautiran.fr, rubrique Mairie / Démarches/ Démarches État civil et à l'accueil de la mairie.

UNE MUTUELLE COMMUNALE PROPOSÉE AUX BEAUTIRANAIS



Les élus, et plus particulièrement la commission municipale en charge de la Solidarité, travaillent depuis de longs mois sur un projet de mutuelle communale. « Afin de répondre aux besoins des habitants, et cela s'est confirmé avec l'ABS (Analyse des besoins sociaux), nous avons pris contact avec différentes mutuelles solidaires dont la particularité est d'avoir

le statut d'une association loi 1901 », explique Lyliane Boiret, adjointe au maire.

L'idée est de rencontrer des prestataires afin qu'ils puissent proposer une offre de mutuelle à un prix préférentiel à celles et ceux qui le souhaitent, habitants ou exerçant à Beautiran.

Lorsque les élus auront fait le choix de la mutuelle, une réunion publique de présentation sera organisée. « Dans ce dossier, la municipalité n'intervient plus après la sélection du prestataire », prévient l'élue beautiranaise. « Chacun peut venir poser toutes les questions à cette réunion, puis, pour ceux qui seraient intéressés, des rendez-vous individuels seront pris. Libre ensuite à chacun de souscrire ou non un contrat avec cette mutuelle ».

La date de cette réunion sera communiquée via les supports de communication habituels : application, site, panneaux d'affichage lumineux, Facebook.

DÉVELOPPER DES ATELIERS POUR TOUS

Le lancement de la Semaine Loisirs en Temps Libre, il y a deux ans, a montré tout l'intérêt des habitants à participer à des ateliers thématiques. C'est la raison pour laquelle le Centre communal d'action sociale a décidé de développer les actions dans ce domaine et de les ouvrir à toutes les tranches d'âge.

Dans un premier temps, des ateliers d'initiation à l'informatique ont été proposés pour les débutants. Une deuxième session va être programmée pour les personnes ayant un niveau intermédiaire et plus. Des ateliers sur la nutrition ont été également organisés en partenariat avec l'Asept (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires).

La salle du foyer était presque trop petite pour accueillir les participants !



SEMAINE LOISIRS EN TEMPS LIBRE DU 30/09 AU 05/10

La troisième édition de la Semaine Loisirs en Temps Libre aura lieu du 30 septembre au 5 octobre.

Comme chaque année, le programme des rendez-vous proposés aux seniors (nés avant le 1^{er} janvier 1959) s'annonce convivial, varié, instructif et intergénérationnel !

« Il y a aura l'après-midi d'information, le jeudi, comme l'année dernière car tout le monde en était satisfait, mais également une rencontre intergénérationnelle divertissante à la Plaine des Sports, un moment ludique sur le sommeil et bien d'autres activités », lance Lyliane Boiret, l'élue en charge de cette manifestation. Le programme complet sera disponible au mois de juin et les inscriptions, ouvertes du 1^{er} juillet au 30 août, à remettre à l'accueil de la mairie (ou accueil@mairie-beautiran.fr).

UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION SUR LES ALERTES MÉTÉOROLOGIQUES

La municipalité a décidé de mettre à disposition des habitants une application, disponible sur les smartphones et les tablettes afin d'informer la population...

Permettre aux Beautiranaïses et Beautiranaïses d'avoir directement sur leur téléphone portable les actualités de la commune, le programme des événements ou encore des alertes météorologiques, tel est l'objectif de l'application lancée en début d'année.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Je télécharge IntraMuros sur mon téléphone (sur Play Store ou Apple Store) ou je scanne le QR code.

✔ J'ouvre l'application et dans la barre de recherche "Commune ou département, j'indique Beautiran".

✔ Sur la page d'accueil, j'ai accès à des liens utiles qui renvoient sur des sites nationaux : France Travail, Vigicrues, la météo...

En cliquant sur "Journal", je peux découvrir les actualités communales. Les informations diffusées sont celles émanant de la mairie.

Dans l'agenda, je retrouve les manifestations qui vont avoir lieu dans la commune et qui sont organisées par la municipalité et les associations, dès lors qu'elles en informent les services municipaux.

LE PREMIER CANAL DE DIFFUSION D'ALERTE

En choisissant cette application, les élus ont souhaité en faire le premier canal de diffusion en situation de crise, notamment lors des alertes météorologiques. *« Jusqu'ici, nous utilisions un système d'alerte par SMS mais la solution ne nous convenait pas car*

elle était contraignante techniquement, les fonctionnalités étaient restreintes et le coût élevé. Le contrat arrivant à terme, nous avons fait le choix de cette application, développée par une société bordelaise, qui permet d'offrir une information plus étendue aux habitants, ne se limitant pas aux alertes météorologiques et visibles par les communes ayant également opté pour cette application, donc avec une portée des informations plus importante », précise le maire, Philippe Barrère.

DES NOTIFICATIONS

L'application offre un service de notifications que l'utilisateur choisit d'activer ou non. S'il souhaite être alerté de chaque information, il suffit de vérifier sur la page d'accueil, rubrique "réglages des notifications".

Ce nouvel outil de communication vient compléter l'ensemble du dispositif municipal d'information : le site pour le fonds documentaire et les démarches administratives, la page Facebook pour les actualités, le magazine ou encore les panneaux lumineux situés rue de la Papeterie et sur la RD 1113.



Scannez le QR
Code ci-contre
pour télécharger
l'application.

ON VOTE LE 9 JUIN 2024 !



Les élections européennes auront lieu le 9 juin, à l'espace culturel Gilles Pezat, où seront ouverts les bureaux de vote. Ces élections revêtent la particularité de n'être organisées que sur un seul tour. Il s'agit d'un scrutin de liste à la proportionnelle. Les citoyens d'autres pays européens résidant à Beautiran peuvent également choisir de voter en France, et donc à Beautiran, comme c'est le cas pour les élections municipales.

SITUATION ÉLECTORALE

Celles et ceux qui voudraient vérifier s'ils sont bien inscrits sur les listes électorales de la commune peuvent le savoir en se connectant sur le site [servicepublic.fr](https://www.service-public.fr) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>). Grâce au téléservice "Interroger sa situation électorale", chacun peut vérifier en ligne son inscription, retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel il est inscrit, son numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

PROCURATION

Les personnes ne pouvant se rendre au bureau de vote le 9 juin, peuvent charger un électeur de voter à leur place en faisant une procuration. Depuis 2022, on peut donner sa procuration à n'importe quel électeur inscrit sur une liste électorale, même s'il est inscrit dans une autre commune ou département. Il devra toutefois venir voter dans le bureau de vote de l'électeur pour voter à sa place. Attention : chaque électeur ne peut avoir qu'une procuration. On peut également s'adresser à un parti politique qui peut mettre en relation des mandants avec des mandataires prêts à prendre leur procuration. Pour effectuer la démarche: www.maprocuration.gouv.fr

LES DOCUMENTS À PRÉSENTER POUR VENIR VOTER

La carte électorale n'est pas obligatoire pour pouvoir voter. En revanche, il faut impérativement présenter un document d'identité, parmi lesquels la carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans), le passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans), la carte vitale avec photographie, le permis de conduire (en cours de validité), la carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, la carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie, ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie ou encore, le permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

La liste exhaustive est disponible sur le site www.servicepublic.fr

Attention : Vous devez présenter l'original du document. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.



Les jeunes qui pourront voter pour la première fois le 9 juin ont été reçus à la mairie, lors de la cérémonie de la citoyenneté.

| LIGNE À GRANDE VITESSE : OÙ EN EST-ON ?

Le maire fait le point... « Le projet de LGV ne date pas d'hier. S'il pouvait avoir un sens il y a quinze ans, ce chantier pharaonique **est devenu aujourd'hui un non-sens économique et environnemental.**

Air France a annoncé une baisse des déplacements Toulouse-Paris de près de 50% à l'issue des deux périodes de confinements de 2020 et 2021 », ajoute le premier magistrat de la commune. « Le télétravail s'est énormément développé, et c'est tout simplement l'intérêt de ce projet qui pose question.

Financièrement, chacun va devoir s'affranchir de la taxe spéciale d'équipement (TSE) sans forcément bénéficier du service. D'un point de vue environnemental, comment est-il possible aujourd'hui d'accepter une base-travaux de 50 hectares sur la commune de Saint-Selve, 5 000 hectares défrichés sur l'ensemble du linéaire de la voie, et des nuisances au quotidien pendant huit ans ?

Certes, quelques travaux modestes ont commencé. Ce sont principalement des travaux de dévoiement de réseaux, notamment sur la commune de Saint-Médard-d'Eyrans. Malgré tout, notre lutte continue et nous avons l'appui de notre députée et des sénatrices et sénateurs de la Gironde qui ont cosigné très récemment une lettre d'opposition au projet adressée à tous les maires des communes situées entre Bordeaux et Toulouse. Personne n'est opposé au train. Nous défendons un train du quotidien (domicile-travail) de qualité pour tous et un désengorgement du réseau routier. Le déplacement à grande vitesse n'est plus la préoccupation quotidienne de nos administrés. Alors il ne faut surtout pas se résigner et penser que les dés sont jetés. À l'heure où l'État cherche des économies partout, voilà 20 milliards trouvés !

Un nouveau collectif "La LGV, c'est pas fait" vient de voir le jour (Collectif ALT LGV BX SUD). On peut les rejoindre sur altlgvbxsud@proton.me et lgvnonmerci.fr »

| LE DOSSIER DES PISTES CYCLABLES EN BONNE VOIE



Faciliter les mobilités douces est un des engagements de l'équipe municipale.

Depuis le début du mandat, diverses actions ont été menées dans ce sens. Les chemins de randonnées

ont été ainsi développés. Les élus beautiranaïses ont engagé également des études sur les déplacements à vélo.

Parallèlement, la communauté de communes, ayant désormais la compétence mobilité, s'est rapprochée des communes afin d'élaborer un plan intercommunal de déplacement à vélo. En lien avec les souhaits exprimés sur la commune, la municipalité a proposé, comme première priorité, l'accès à la gare : continuer la piste cyclable partant

de la zone d'activité de Calens à la rue de Balambits pour permettre de se rendre à vélo jusqu'à la rue de la Passerelle et ainsi rejoindre la piste déjà existante.

Dans le même objectif, il serait nécessaire de créer une bande de 320 mètres rue de Cantugean pour rejoindre, de la rue de Balambits, la rue de la Passerelle. Enfin, en partant du Chemin de Pajas, une nouvelle piste passant par l'allée Pichelèbe pourrait permettre aux Beautiranaïses d'aller rue Pezeau puis rue de Cantugean...

Parmi les autres priorités figure la liaison le long de la route des Landes. Une réunion (notre photo) a déjà eu lieu avec les propriétaires afin de prendre en compte les problématiques notamment des viticulteurs et d'acquiescer du foncier pour la création de la piste cyclable.

Dans un deuxième temps, les élus beautiranaïses ont manifesté le souhait de développer une voie cyclable du stade vers la rue de Balambits. Selon les décisions qui seront prises au niveau intercommunal, le programme des travaux s'échelonnera sur plusieurs années.

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS : XD MIX DJ

■ Xavier Desmet a posé ses valises à Beautiran en 2021 après une mutation. Informaticien, ce père de famille a choisi de revenir à ses premières amours, à savoir la musique et le mixage. « *C'est une véritable passion que j'ai depuis l'enfance* », raconte-t-il. « *J'avais à peine 15 ans et je mixais déjà. J'étais à Paris à l'époque et lorsque j'ai eu l'âge de travailler, j'ai pu animer des soirées et réveillons* », précise-t-il. Après une "pause" consacrée à sa famille et au surf, Xavier Desmet a donc créé son activité de Dj en ce début d'année et a racheté du matériel. « *Mon souhait est d'accompagner les personnes afin qu'elles soient heureuses de l'événement qu'elles ont organisé que ce soit pour un mariage, un anniversaire, ou autre...* ». On aura l'occasion de l'écouter à la kermesse des écoles qu'il animera musicalement le 14 juin !

■ **Contact :** 06.78.79.81.51 ; contact@djxdmix.fr

Les nouveaux professionnels, installés sur la commune, et qui souhaiteraient figurer dans cette rubrique, sont invités à transmettre leurs coordonnées à communication@mairie-beautiran.fr



LES GRANDES VACANCES POUR LES JEUNES BEAUTIRANAIS



Pas question de s'ennuyer pendant les grandes vacances !

Les centres de loisirs et le Point Jeunes ont préparé un programme estival composé de sorties et activités. Les inscriptions sont à effectuer via le Portail Familles. À noter que le centre et le Point Jeunes seront fermés du 5 au 16 août.

CAMPS

Les enfants peuvent également partir en séjour. Toutes les tranches d'âge sont concernées. La tarification dépend du quotient familial pour les enfants du centre de loisirs et est forfaitaire au Point Jeunes (www.mairie-beautiran.fr/Vivre/Jeunesse)

Cette année, il a été décidé qu'ils auraient lieu principalement à la base de Carcans-Maubuisson.

- du 8 au 12 juillet pour les enfants du centre de loisirs maternel
- du 15 au 19 juillet pour les enfants âgés de 6 à 8 ans
- du 22 au 26 juillet pour les 9-11 ans

Le Point Jeunes, qui s'adresse aux adolescents de 12 à 17 ans, organise également des séjours :

- du 8 au 12 juillet : camp vélo autour des lacs de Carcans
- du 18 au 19 juillet : camp bivouac de la communauté de communes à Saint-Savin
- du 22 au 26 juillet : camp à Carcans
- du 26 août au 28 août : camp dans le Tarn.

« *La priorité sera donnée aux enfants n'ayant pas encore participé à des séjours* », précise Christophe Léon, responsable de la Jeunesse.

Pour s'inscrire à ces camps, il est nécessaire de retirer un dossier à l'accueil de la mairie.

CANICULE



Le plan national canicule est mis en place du 1^{er} juin au 31 août. Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'établir, sur un registre, la liste des personnes susceptibles d'être fragilisées en cas de canicule et de la tenir à jour. Sont concernées les personnes de 65

ans et plus, ainsi que les adultes handicapés vivant à leur domicile et qui souhaitent bénéficier d'un suivi en cas de fortes chaleurs.

L'alerte canicule est déclenchée uniquement par la préfecture. Elle fait suite à plusieurs jours successifs de fortes chaleurs. Toutes les mairies sont alors informées et contactent les personnes inscrites sur leurs registres.

Comment faire la demande ?

C'est à la personne âgée ou handicapée, ou à son entourage, de faire la demande d'inscription sur ce registre.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter le CCAS :

05.56.67.06.15 ; www.inpes.sante.fr

COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR LES SENIORS



Tous les Beautiranaï(s), âgé(e)s de 66 ans et plus (né(e)s avant le 1^{er} janvier 1959) doivent s'inscrire, chaque année, pour obtenir le colis gourmand. Il sera distribué par les élus dans le courant du mois de décembre.

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} juillet au 30 septembre. Il faut soit retourner, à la mairie, le coupon-réponse (disponible à la mairie et sur le site www.mairie-beautiran.fr), soit téléphoner à la mairie (05.56.67.06.15), soit envoyer un courriel à accueil@mairie-beautiran.fr, en renseignant les informations demandées (nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse électronique et numéro de téléphone).

ARGENT DE POCHE : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 7 JUIN



Les jeunes Beautiranaï(s), âgés de 16 ou 17 ans, peuvent gagner un peu d'argent cet été en participant au dispositif "Argent de poche", lancé par la municipalité. Chacun peut réaliser une mission dans la collectivité d'une

durée de trois heures maximum par jour dans les différents services communaux : accueil, bibliothèque, communication, comptabilité, jeunesse, ménage ou encore services techniques.

Chaque mission est "rémunérée" 15 €. On peut s'inscrire à 20 demi-journées par an, soit un total de 300 €.

Pour cet été, les jeunes intéressés ont jusqu'au 7 juin pour déposer leur dossier, disponible à l'accueil de la mairie et sur le site : www.mairie-beautiran.fr / Jeunesse / dispositif Argent de poche.

PERMANENCE JURIDIQUE INFODROITS



La municipalité a renouvelé son partenariat avec InfoDroits qui propose des permanences d'information juridique gratuites pour les Beautiranaï(s). Elles ont lieu, une fois par mois, le mercredi après-midi, de 14 h à 16 h.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable (05.56.45.25.21).

Les dates : 15 mai, 5 juin, 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre.

NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité organise un temps de rencontre avec les nouveaux habitants de la commune. Un premier contact qui permet de faire connaissance avec les élus, de découvrir la commune et les services municipaux présentés par le maire, Philippe Barrère. Cette manifestation a toujours lieu en même temps que le Forum des associations afin que les nouveaux arrivants puissent rencontrer le monde associatif de leur commune ! Les personnes qui auraient emménagé à Beautiran entre septembre 2023 et août 2024 sont invitées à prendre contact avec la mairie au 05.56.67.06.15 ou par courriel : contact@mairiebeautiran.fr



BRUITS DE VOISINAGE ET HORAIRES DE BRICOLAGES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés, conformément à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

L'article 6 précise également que les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TÉLÉPHONE
ACTE	Raymond Herrou	06.07.47.67.63
Amitié et Sourire	Claudette Ratié	06.26.32.15.82
Anciens combattants	Vincent Coynault	07.83.75.56.64
APE	Julie Mercier	06.62.08.35.42
AS Badminton		07.83.07.05.45
AS Beautiran Tennis		07.83.77.57.19
AS Football	Magali Duminil	06.83.16.83.65
AS Karaté	Eric Lavigne	06.26.62.27.08
AS Kung-fu Beautiran	Eric Serre	06.80.92.64.12
AS Pétanque	Pierre Perez	06.10.77.34.35
Atelier Astelle	Sandra Regnier	06.50.23.97.86
Beautiran Sport	Bruno Miran	06.67.67.79.63
Nature et Cyclisme		
Comité des fêtes		07.61.56.70.00
Corps et Pensées	Nathalie Chateau	06.36.17.33.45
Couture Plaisir	Eliane Garuz	05.56.67.26.06
Ecole du cirque		05.56.43.17.18
Gym des Graves	Patricia Pinson	06.28.40.00.47
Gym douce équilibre	Christine Cocuelle	06.75.01.40.81
Jeux d'aiguilles et petites créations	Véronique Coynault	06.03.59.35.57
Les Amis de la Villa Maglya	M-Françoise Micouveau	05.57.97.75.11
Les fresques de l'église	Martine Guillemain	06.22.26.76.07
Saint-Michel		
Les Jardins du Partage	Gwenaëlle Le Roux	07.62.47.35.49
Les Rythmes de l'Aruan	Edite Sebbah	06.81.55.22.02
LM Fit Forme	Lucie Martinez	06.03.34.63.40
MCA	Francine Hosteing	09.81.31.56.73
Plaisirs et Forme en Aruan		07.87.12.94.50
Société de chasse	Florian Daillidouze	06.65.54.77.96
Tous en selle	Patricia Pauly	06.15.93.65.57
Un Temps... Pour Soi	Muriel Puissant	06.62.46.59.06

ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCES (*)

Charly Paillé, le 11 décembre
Mila Guillen, le 3 décembre
Isia Nkosi Vuba, le 16 novembre
Thibault Piovani, le 26 septembre
Énola Lienel, le 31 juillet
Enola Gloaguen, le 26 mars
Garance Compere, le 26 mars
Hugo Blanque, le 19 mars
Owen Neaux, le 2 mars
Jules Bourderieux, le 21 février
Tiago Barros Pereira, le 11 février
Sofia Paquet, le 21 janvier

(*) Certains enfants, nés en 2023, ne figurent pas sur le carnet, les parents ayant indiqué lors de la déclaration de naissance qu'ils ne souhaitaient pas de parution dans la presse

MARIAGES

Lucas Hitau et Anaïs Machado, le 23 septembre
Pierre Brousseau et Nathalie Watterelos, le 2 septembre
Philippe Doublet et Edwige Armand, le 4 août
Luc Racine et Nathalie Gallegos, le 10 juin
Walter Perrier et Sandrine Metias, le 22 mai
André Nunes de Freitas et Lucile Da Silva, le 13 mai
Pascal Darrouzès et Hortense Ndjila, le 14 janvier

DÉCÈS

Louise Sigalat, le 16 décembre
Marie Lambert, le 21 novembre
Robert Pénissou, le 10 novembre
Monique Choren, le 2 novembre
Jean Besse, le 22 octobre
Maria Miaille, le 23 septembre
Guy Pallier, le 21 septembre
Nadine Lieb, le 14 septembre
Lucien Pech de Lom, le 12 septembre
Reine Daney, le 23 août
Rabah Merbah, le 25 juillet
Nathalie Pargade, le 20 juillet
Monique Ponjouanine, le 15 juin
Geneviève Molle, le 4 juin
Pierre Horeau, le 30 mai
Claudine Blanque, le 26 mai
Michel Vidal, le 18 mai
Catherine Gros, le 3 avril
Damien Garrido, le 18 mars
Renée Georges, le 1er mars
Serge Jean-Louis, le 19 février
Bernard Michelin, le 4 février
Hervé Choren, le 25 janvier
Jeanne Labarrère, le 24 janvier
Filipe Alves, le 13 janvier

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé, dans le journal municipal, à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

GRUPE VALEURS COMMUNES

**Texte de la liste VALEURS COMMUNES
non parvenu dans les délais impartis.**

LES DATES DU CAFÉ DU MAIRE



Une fois par mois, le samedi, de 8h à 11h, le maire, Philippe Barrère reçoit les administrés dans un cadre moins formel autour d'un café.

Les dates à venir :

4 mai, 1er juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

NUMÉROS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie : 05.56.67.06.15
contact@mairie-beautiran.fr
Bibliothèque : 05.56.67.42.16
bibliotheque@mairie-beautiran.fr

Centre de loisirs

"Le Mascaret" : 05.56.67.06.15
alsh@mairie-beautiran.fr
Point Jeunes : 07.60.96.52.88
pj@mairie-beautiran.fr

CCAS : 05.56.67.06.15
ccas@mairie-beautiran.fr

AUTRES

École maternelle : 05.56.67.33.71
École élémentaire : 05.56.67.02.92

Communauté de communes :
05.57.96.01.20

Sud Bordeaux Tourisme :
05.24.73.39.90

Pharmacie : 05.56.67.53.33
Gare : accueil : lundi 7h25 - 12h00
et 15h00 - 18h00 ;
mardi au vendredi : 7h50 - 12h00
et 15h00 - 18h00

Trésor Public : 05.56.67.06.64
Vétérinaire : François-Xavier Roch :
05.56.67.23.80

SANTÉ

Dentistes

M^{me} Espeut : 05.56.86.22.38
M^{me} Pitié : 05.56.67.06.21

Infirmières

Florence Bails, Coralie Lafue :
06.48.63.29.72
Virginie Delbos, Marie-Amélie
Garanger et Julie Guevara :
06.14.41.94.55
Olivia Etchechoury et Marie Rufo :
06.21.02.35.18

Kinésithérapeutes

Olivier Hombert : 05.56.32.07.60
M. Labes et M. Roulland : 05.56.67.34.06

Médecins

Eric Bonnin : 05.56.17.17.57

Orthophonistes

Audrey Lefeuve : 07.88.00.94.24
Louise Morineau : 07.83.86.30.09

Ostéopathe

Laure Manenti : 06.33.31.98.41

Podologue

Julien Lalanne : 07.67.11.77.76

Psychologue

Virginie Richard-Lebon : 07.83.37.01.53

Psychomotricienne

Alexandra Roche : 06.37.29.70.02

LES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h - 18h30

Mardi, jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h - 17h30

Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 17h30

Vendredi : 13h-16h30

Horaires d'été du 15 juillet au 24 août :

Du lundi au jeudi : 10h - 12h / 14h - 16h

Vendredi : 14h - 16h

Permanences du maire, Philippe Barrère :

le lundi sur rendez-vous de 18h à 19h30 ;

café du maire le samedi (voir dates ci-contre).

Bibliothèque municipale : mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, jeudi de 16h à 19h et samedi de 9h30 à 12h30.

Les permanences à la mairie

- Assistante sociale : tous les jeudis du mois (prendre rendez-vous au 05.57.96.02.60)
- InfoDroits : le 1^{er} mercredi du mois, de 14h à 16h, information juridique (prendre rendez-vous au 05.56.45.25.21)



AGENDA

MAI

VENDREDI 3

“Vous avez la parole...”, réunion publique organisée par la municipalité, à 19 h, à l'espace culturel

SAMEDI 4

- Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie
- Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage, à 14h
- Loto de l'AS Beautiranaise Football, à l'espace culturel

DIMANCHE 5

- Match des seniors de l'AS Beautiranaise de Football, à 15h, à la Plaine des Sports
- Chantier ouvert au public aux Jardins du Partage, à 14h

MERCREDI 8

À 9 h 30, commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts, organisée par la municipalité et la section locale des anciens combattants

DU VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12

Fête locale, organisée par le comité des fêtes sur l'esplanade

MERCREDI 15

Apéro littéraire, à 18 h, à la bibliothèque

SAMEDI 18

Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14 h à 15 h 30, au studio de danse avec l'association Corps et Pensées

SAMEDI 25

Fête de la Nature : bain de gong le matin à la bibliothèque ; BeautiCiné, à l'espace culturel : projections de deux films. Entrée libre

VENDREDI 31

- Goûter de l'Association des parents d'élèves à la sortie des écoles, à 16 h 30
- Spectacle d'Acte : “Brèves de comptoir”, à 21h, à l'espace culturel

JUIN

SAMEDI 1ER

- Café du maire, de 8 h à 11 h, à la mairie
- Exposition et dédicaces de l'illustratrice Nora Duverneuil à la bibliothèque
- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h 30, au studio de danse avec l'association Corps et Pensées (inscriptions : 06.36.17.33.45)
- Aux Jardins du Partage, chantier ouvert à tous, à 14h
- Spectacle d'Acte : “Brèves de comptoir”, à 21h, à l'espace culturel

- Kid Bike de Beautiran Sports Nature et Cyclisme, à la Plaine des Sports

DIMANCHE 2

Aux Jardins du Partage, chantier ouvert à tous, à 14h

DIMANCHE 9

Élections européennes, à l'espace culturel

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

Tournoi de tennis (11-12 ans), organisé par Beautiran Tennis, à la Plaine des Sports

DIMANCHE 16

BeautiRando, organisée par le comité des fêtes : randonnée et repas (07.61.56.70.00)

VENDREDI 21

Fête de la musique organisée par la municipalité à la Guinguette du Tuquet

SAMEDI 22

- Atelier de danse thérapie, ouvert à tous, de 14h à 15h 30, au studio de danse avec l'association Corps et Pensées
- Cours de Lady Style (danse latine solo), ouvert à tous, de 16h à 17h, au studio de danse avec l'association Corps et Pensées

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23

Tournoi de tennis (11-14 ans), organisé par Beautiran Tennis, à la Plaine des Sports

MARDI 25

À l'espace culturel, à 20h, spectacles des «Act'illons» de l'association Acte (théâtre)

MERCREDI 26

À l'espace culturel, à 15h, spectacles des «Actillons» de l'association Acte (théâtre)

SAMEDI 29

Aux Jardins du Partage, fête du jardin

DU 19 JUIN AU 22 JUILLET

À la bibliothèque, Partir en livre : dictée dessinée, atelier dessin, conte yoga, atelier d'histoire de l'art

JUILLET

SAMEDI 6

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

SAMEDI 13

- Sardinade, organisée par le comité des fêtes, sur l'esplanade (07.61.56.70.00)

- Feu d'artifice, à 23 h, au lac, offert par la municipalité (05.56.67.06.15)

SEPTEMBRE

VENDREDI 6

Forum des associations aux Jardins du Languit, à partir de 16h30, organisé par la municipalité et les associations

SAMEDI 7

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

DIMANCHE 15

Vide-greniers de rentrée, organisé par le comité des fêtes, sur l'esplanade

DU SAMEDI 7 AU SAMEDI 14

À la bibliothèque, participation aux journées de sensibilisation à la lutte contre l'illettrisme

VENDREDI 20

Retransmission en direct du Grand Théâtre de Bordeaux, à l'espace culturel

SAMEDI 28 OU DIMANCHE 29

Séance cinéma avec BeautiCiné

DU 30 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

Semaine “Loisirs en temps libre” pour les seniors, âgés de 66 ans et plus

OCTOBRE

SAMEDI 5

Café du maire, de 8h à 11h, à la mairie

DIMANCHE 20

Octobre Rose : randonnée et animations organisées notamment par les municipalités d'Ayguemorte-les-Graves et Beautiran, la bibliothèque municipale, les tricoteuses et Couture Plaisir.

Animation Halloween organisée par l'APE à la fin du mois d'octobre

AU MUSÉE DES TECHNIQUES

Au programme du Musée des Techniques, diverses expositions :

- sur le recyclage «Recycl'Art» : recyclage bois, papier-carton, plastiques, verre et métal
- Nombreuses animations sur cette thématique et une réflexion sur le recyclage plastique
- sur la papeterie
- exposition Playmobil sur le débarquement du 6 juin 1944

Pour connaître la programmation au Musée : www.villamagyia.fr

**POUR CONNAÎTRE TOUTE LA PROGRAMMATION EN DÉTAIL : TÉLÉCHARGER
L'APPLICATION INTRAMUROS ET SÉLECTIONNER BEAUTIRAN
OU SUR LE SITE WWW.MAIRIE-BEAUTIRAN.FR**